

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL  
DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-sixième session du Comité pour les plantes  
Genève (Suisse), 5 – 9 juin 2023

Questions administratives et financières

PROGRAMME DE TRAVAIL  
(provisoire)

**Lundi 5 juin 2023**

- 09h00–12h00    Allocution d'ouverture de la Secrétaire générale
1. Confirmation de l'élection de la Présidente et du Vice-Président
- Remarques d'ouverture de la Présidente
2. Déclaration de conflit d'intérêt
  3. Règlement intérieur
  4. Ordre du jour
  5. Programme de travail
  6. Admission des observateurs
  8. Planification stratégique du Comité pour les plantes pour 2023–2025 (CoP19–CoP20)
    - 8.1. Résolutions et décisions à l'adresse du Comité pour les plantes
    - 8.2. Plan de travail du Comité pour les plantes
  7. Questions opérationnelles émergentes pour les comités\* [*décision 19.2*]
  9. Vision de la stratégie CITES\* [*résolution Conf. 18.3*] [*décisions 19.12 et 19.20*]
  11. Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes [*résolution Conf. 16.5*] [*décision 19.22*]
  12. Rapport d'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages\* [*résolution Conf. 18.4*] [*décision 19.28*]
  10. Rôle de la CITES dans la réduction des risques d'émergence de futures zoonoses associées au commerce international d'espèces animales sauvages\* [*décision 19.16*]

---

\* Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes.

- 13. La CITES et les forêts [*décisions 19.32 et 19.33*]
- 15. Programme sur les espèces d'arbres [*décision 19.50*]
- 16. Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II [*résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18) et décisions 17.108 (Rev.CoP19) à 17.110 (Rev. CoP19)*]
  - 16.1 Vue d'ensemble de l'Étude du commerce important
  - 16.3 Mise en œuvre des recommandations du Comité pour les plantes par Madagascar sur *Prunus africana*
  - 16.2. Les cas en cours sélectionnés pour la période CoP11–CoP17
  - 16.4. Les cas en cours des espèces sélectionnées à la suite de la CoP18 (*Pterocarpus erinaceus* à titre exceptionnel)
  - 16.5. Sélection de nouvelles combinaisons espèces/pays à étudier à la suite de la CoP19

12h00–14h00 Déjeuner

- 14h00–17h00 20. Identification des bois et autres produits du bois [*décisions 19.145 et 19.147*]
- 27. Taxons produisant du bois d'agar (*Aquilaria* spp. et *Gyrinops* spp.) [*résolution Conf. 16.10*] [*décision 19.239*]
- 28. *Boswellia* (*Boswellia* spp).
  - 28.1 Rapport du Secrétariat [*décision 19.242*]
  - 28.2 État de conservation, commerce et menaces pesant sur le genre *Boswellia* (encens)
- 29. Espèces d'arbres produisant du bois de rose [Leguminosae (Fabaceae)] [*décision 19.244*]
- 42. Nomenclature botanique et zoologique [*résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) et décisions énumérées ci-dessous*]
  - 42.2 Inscriptions des taxons supérieurs aux Annexes\* [*décision 19.272*]
  - 42.1 Nomenclature pour les inscriptions à l'Annexe III\* [*décision 18.313 (Rev. CoP19)*]
  - 42.3 Élaboration d'une liste mondiale normalisée d'espèces\* [*décision 19.274*]
- 43. Rapport de la spécialiste de la nomenclature botanique [*résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP19) et décisions énumérées ci-dessous*]
  - 43.1 Aperçu des questions relatives à la nomenclature de la flore pour la période CoP19–CoP20
  - 43.2 Nomenclature pour les aloès (*Aloe* spp.) *Décisions 19.279 et 18.208*
  - 43.3 Liste des Cactaceae et son supplément [*décision 18.306 (Rev. CoP19)*]

---

\* Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes.

- 43.4 Nomenclature pour les Ébènes (*Diospyros* spp.) (populations de Madagascar) [décision 19.282]
- 43.7 Nomenclature pour les pachypodiums (*Pachypodium* spp.) [décision 19.288]
- 43.9 Nomenclature pour les ifs (*Taxus* spp.) [décision 19.291]
- 43.5 Nomenclature normalisée pour les cumarus (*Dipteryx* spp.) [décision 19.283]
- 43.6 Nomenclature normalisée pour l'acajou africain (*Khaya* spp.) [décision 19.284]
- 43.8 Nomenclature normalisée pour les orpins (*Rhodiola* spp.) [décision 19.289]

### Mardi 6 juin 2023

- |             |  |
|-------------|--|
| 09h00–12h00 | <ul style="list-style-type: none"> <li>18. Critères de durabilité pour les avis de commerce non préjudiciable relatifs au bois</li> <li>32. Espèces d'arbres africaines [décision 19.254]</li> <li>33. Espèces d'arbres néotropicales [décision 19.257]</li> <li>30. Produits contenant des spécimens d'orchidées de l'Annexe II (<i>Orchidaceae</i> spp.) [décision 19.247]</li> <li>31. Bois-brésil (<i>Paubrasilia echinata</i>) [décision 19.250]</li> <li>34. Commerce des plantes médicinales et aromatiques * [décision 19.263]</li> <li>36. Annotations* [résolution Conf. 11.21 (Rev. CoP19)] [décision 16.162 (Rev.CoP19)]</li> <li>37. Annotation #15 [décision 18.321 (Rev. CoP19)]</li> <li>38. Système d'information pour le commerce de spécimens d'espèces d'arbres inscrites à la CITES [décision 18.317 (Rev. CoP19)]</li> <li>39. Mécanisme d'examen informel des annotations existantes et proposées* [décision 19.267]</li> </ul> |
| 12h00–14h00 | Déjeuner   |
| 14h00–17h00 | Réunions des groupes de travail  |

### Mercredi 7 juin 2023

- |             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| 08h00–12h00 | Réunions des groupes de travail |
| 12h00–14h00 | Déjeuner                        |
| 14h00–16h30 | Réunions des groupes de travail |

16h30–18h30 Visites guidées de l'herbier des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJBG)<sup>1</sup>

### Jeudi 8 juin 2023

- 09h00–12h00
14. Étude du commerce important à l'échelle nationale\* [*décision 19.47*]
  17. Avis de commerce non préjudiciable\* [*résolution Conf. 16.7 (Rev. CoP17) et décision 19.133*]
  19. Matériel d'identification des spécimens d'espèces inscrites aux Annexes de la CITES\* [*résolution Conf. 19.4*] [*décision 19.142*]
  21. Transport des spécimens vivants\* [*décision 19.158*]
  22. Spécimens issus de la biotechnologie\* [*décision 19.162*]
  23. Examen des dispositions CITES relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes\* [*décisions 19.179 et 19.80*]
  24. Orientations relatives à l'expression « reproduits artificiellement » [*décision 19.183*]
  25. Conservation et commerce d'espèces\* [*décision 19.185*]
  26. Identification d'informations sur les espèces menacées d'extinction affectées par le commerce international\* [*décision 19.187*]
  35. Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II\* [*résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP17)*]
  40. Spécimens d'orchidées auxquels s'applique une dérogation prévue dans l'annotation #4 [*décision 19.270*]
  41. Annotation de l'aloès du Cap (*Aloe ferox*) [*décision 18.325 (Rev. CoP19)*]
- 14h00–17h00 Rapports des groupes de travail

### Vendredi 9 juin 2023

- 09h00–12h00 Ordre du jour et rapports des groupes de travail : suite
- 12h00–14h00 Déjeuner
- 14h00–17h00
44. Rapports régionaux
    - 44.1 Afrique
    - 44.2 Asie
    - 44.3 Amérique centrale et du Sud et Caraïbes
    - 44.4 Europe

---

<sup>1</sup> Avenue de la Paix, 4, Genève. Site Web : [www.cjbg.ch](http://www.cjbg.ch).  
Lors de la discussion du présent document, Le Secrétariat fournira de plus amples informations sur les visites guidées au cours de la 26<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes.

\* Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes.

44.5 Amérique du Nord

44.6 Océanie

Clôture de la session

45 Autres questions

46. Date et lieu de la 27<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes

47. Allocutions de clôture